BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

DECRET N° 2022-034 / PRES portant nomination d'un Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air

LE PRESIDENT DU MOUVEMENT PATRIOTIQUE POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION, PRESIDENT DU FASO, CHEF DE L'ETAT

Vu la Constitution;

Vu l'Acte fondamental du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) du 29 janvier 2022 ;

Vu la Loi nº 74-60/AN du 03 août 1960, portant création de l'Armée Nationale;

Vu la Loi n°038-2016/AN du 24 novembre 2016, portant statut général des personnels des Forces Armées Nationales;

Vu le Décret n°2016-156/PRES/PM/MDNAC du 08 avril 2016, portant organisation du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;

Vu le Décret n° 2016-157/PRES/PM/MDNAC du 08 avril 2016, portant organisation et fonctionnement de l'Etat-Major Général des Armées ;

DECRETE

Article 1 : Le Colonel OUEDRAOGO Vincent de Paul Sidinson est nommé Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadouga le 2 1 FEV 2022

Les de la company de la compan

Lieutenant-Colonel Paul Henri Sandaogo DAMIBA